



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes de
discrimination à l'égard
des femmes**

Distr.
GÉNÉRALE

CEDAW/C/1996/3/Add.4
15 décembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA
DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES
Quinzième session
15 janvier-2 février 1996
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

APPLICATION DE L'ARTICLE 21 DE LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION
DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Rapports présentés par les institutions spécialisées
des Nations Unies dans leur domaine de compétence

Note du Secrétaire général

Additif

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

Note liminaire

1. Le Secrétariat a rappelé le 31 mai 1995 à la FAO que le Comité souhaitait recevoir de cette dernière avant le 1er septembre suivant un rapport contenant les renseignements que les États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes avaient communiqués au sujet de l'application de l'article 14 et dispositions apparentées de cet instrument. Ces renseignements devaient compléter, pour les États dont les rapports seraient examinés à la quinzième session (Belgique, Cuba, Chypre, Éthiopie, Hongrie, Islande, Paraguay et Ukraine), les éléments d'information les plus récents déjà présentés dans ces rapports.
2. Le Comité souhaitait aussi des renseignements sur les activités, programmes et décisions de la FAO visant à promouvoir l'application de l'article 14 et dispositions apparentées de la Convention.
3. On trouvera ci-joint le rapport demandé par le Comité.

ANNEXE

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture (FAO)

I. GÉNÉRALITÉS

1. À sa vingt-septième session en 1993, la Conférence a demandé qu'un quatrième rapport d'activité soit soumis à sa vingt-huitième session qui se tiendra en 1995 et recommandé également de réviser le Plan d'action (C 93/I/REP/3), conformément aux dispositions du premier rapport d'activité concernant l'examen périodique des secteurs prioritaires, pour s'assurer que les objectifs restent adaptés à l'évolution des situations. C'est pourquoi le présent rapport ainsi que le Plan d'action révisé sont soumis pour examen et approbation.

2. Les activités décrites dans le présent rapport montrent que la FAO continue de faire progresser de façon sensible la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement, aussi bien dans les domaines prioritaires fondamentaux administratifs.

II. PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN OEUVRE
DU PLAN D'ACTION

3. Dans le cadre de ses activités fondamentales, la FAO a continué de concevoir des interventions novatrices visant à améliorer l'accès des femmes rurales aux ressources de production et leur pouvoir sur ces ressources, en améliorant en particulier la vulgarisation et la formation. Plusieurs organisations ont démontré par leurs activités le rôle déterminant que jouent les femmes dans certains domaines comme la sécurité alimentaire, la nutrition des ménages et le bien-être de la famille, la démographie et le développement écologiquement durable. Dans de nombreux pays, les capacités institutionnelles permettant de différencier les besoins et les problèmes des femmes rurales de ceux de leurs homologues masculins ont été renforcées et les capacités des institutions, tant gouvernementales que non gouvernementales, à fournir des services qui tiennent compte de cette différenciation améliorées. Grâce à l'expérience acquise, la FAO sera mieux préparée pour reproduire ce genre de réussites dans d'autres pays et concevoir des actions encore mieux adaptées à l'avenir. La Section III du présent rapport donne des exemples des résultats obtenus en 1994-1995 dans les domaines fondamentaux suivants : élaboration et suivi des projets tenant compte de la spécificité des sexes, formation à l'analyse des questions liées aux spécificités des sexes, avis aux États membres en matière de politiques adaptées aux spécificités des sexes.

4. La FAO s'est également efforcée de progresser dans chacun des domaines administratifs prioritaires, notamment la révision du Plan d'action et les activités préparatoires et de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. La section IV du présent rapport donne des informations sur les activités entreprises pendant l'exercice biennal pour intégrer les questions d'intégration des femmes au développement/spécificités des sexes, tant à la FAO que dans les États membres. Les projets de décision soumis à la Conférence sont présentés dans la section V.

III. MESURES FONDAMENTALES PRISES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN

A. Élaboration et suivi des projets

5. Les activités liées à la conception des projets et à leur suivi ainsi que l'appui correspondant apporté par le programme ordinaire en 1994-1995 pour mettre en oeuvre le Plan varient considérablement à travers l'organisation. Toutefois, pour des besoins de concision, la présente section ne donne qu'un échantillonnage représentatif dans trois domaines essentiels : vulgarisation et formation technique; environnement, gestion des ressources naturelles et développement durable; nutrition et sécurité alimentaire.

1. Vulgarisation et formation technique

Intégration des femmes dans la formation

6. Pour remédier aux problèmes de mobilité des femmes rurales au Népal, la Division de la production et de la santé animales a créé une unité de formation mobile qui s'est rendue directement dans les villages, avec pour résultat que les femmes constituent désormais 45 % des stagiaires. De même, en Amérique latine, la Division a organisé des ateliers de formation d'un jour de façon à ne pas perturber l'emploi du temps des femmes; à ce jour, elles représentent 60 % du nombre total des participants et 55 % des personnes présentes aux réunions de suivi des projets. On leur apprend également comment enregistrer officiellement des groupes communautaires, ce qui a déjà été le cas de 21 groupes et associations de femmes. En Gambie, la Division s'est employée à perfectionner les aptitudes de 10 000 agricultrices dans les domaines de l'élevage et de la commercialisation, en construisant des sites de démonstration dans un certain nombre de villages.

7. Dans le cadre de plusieurs projets de commercialisation des légumes au Lesotho et au Népal, la Division des services agricoles aide actuellement les services de vulgarisation à fournir aux femmes un ensemble de services ruraux dans les domaines suivants : planification de la production, amélioration des techniques après récolte et relations producteur-marché. Les projets sur les engrais de la Division de la mise en valeur des terres et des eaux axent la formation de terrain sur le rôle et la responsabilité des femmes dans la nutrition des plantes, la production légumière, la gestion des éléments fertilisants et les potagers collectifs.

Réorientation des programmes d'enseignement ménager et agricole

8. La FAO aide les États membres à faire prendre conscience aux actuels et futurs agents de vulgarisation agricole, de la nécessité de donner aux femmes rurales une formation technique et des compétences en matière de gestion afin de mieux comprendre le type de services qu'il faut leur fournir.

9. Pour offrir des services mieux adaptés aux familles rurales, la Division de la femme et de la participation populaire au développement a aidé les Gouvernements du Sri Lanka, du Népal, de la Hongrie, de l'Éthiopie, de la Gambie, de la Tunisie et de l'Ouganda à réorienter leur formation en matière de

/...

vulgarisation agricole et à réorganiser les systèmes de prestation pour les rendre plus participatifs et mieux adaptés aux bénéficiaires et aux spécificités de chaque sexe. Les liens étroits de coopération établis avec des groupes régionaux tels que l'Association africaine d'économie domestique et l'Association régionale asiatique pour l'économie familiale ont permis d'évaluer la formation dans ce domaine et de réorienter les programmes d'enseignement pour répondre aux besoins des familles rurales.

10. En 1994, la Division a élaboré un manuel à l'intention des États membres pour les aider à réorienter le programme intitulé Foyers ruraux et durabilité : intégrer l'environnement et les problèmes liés à la spécificité de chaque sexe dans les programmes d'économie domestique, et elle a publié en 1995 une nouvelle version de deux ouvrages importants : le Manuel de vulgarisation agricole et le Guide pour la formation des vulgarisateurs, en se fondant sur l'expérience acquise au cours d'un projet visant à améliorer dans cinq pays (Kenya, Malawi, Sierra Leone, Tanzanie, Zimbabwe) le travail de vulgarisation avec les femmes. En coopération avec la Faculté d'agronomie et le Département des sciences ménagères de l'Université du Ghana, le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale adapte actuellement le manuel de la FAO Improving Agricultural Extension Work with Rural Women aux besoins de formation spécifiques de ce pays. La Division fournit une assistance à des projets conçus pour atteindre les femmes rurales des zones éloignées, notamment le projet en cours au Mali financé par le Gouvernement belge, assistance aux groupements des femmes de la zone encadrée de Kayes Nord, qui vise à accroître et à diversifier la production alimentaire, à améliorer l'état nutritionnel, à créer des activités génératrices de revenu, à améliorer l'accès à l'eau et, de ce fait, prolonger les périodes de culture et enfin à aider les agriculteurs à créer des marchés locaux.

11. La FAO a commencé une série d'études de cas en Afrique et en Asie sur l'évolution du nombre de femmes inscrites dans les collèges et universités agricoles dans les pays en développement. Ces études complètent les annuaires des établissements d'enseignement qui fournissent le nombre d'étudiants et d'enseignants (femmes et hommes). Les annuaires pour l'Afrique et l'Europe centrale et orientale ont été publiés en 1995. Pendant l'actuel exercice biennal, la Division a organisé huit tables rondes régionales sur l'enseignement agricole qui ont souligné la nécessité d'accroître la participation des femmes dans les programmes agricoles. Des rapports résumés de ces réunions ont été publiés dans toutes les langues officielles de l'ONU en 1994.

12. La Division des services agricoles a révisé son manuel de formation, Lignes directives pour la conduite du cours de formation en développement des systèmes agricoles, afin de mieux l'adapter aux spécificités de chaque sexe. En 1994, la FAO a publié une étude de cas Extension "Woman to Woman" - Training Peasant Women Liaisons to Reach Peasant Women, qui résume les enseignements qu'elle a tirés des projets de terrain réalisés au Honduras entre 1986 et 1992 pour fournir des cours de formation et des services de vulgarisation aux femmes rurales, en faisant participer les femmes et les agents vulgarisateurs eux-mêmes. En se fondant sur les expériences acquises dans divers pays africains, la Division des services agricoles et la Division de la femme et de la participation populaire au développement ont également publié la Gestion des

activités rurales génératrices de revenus, à l'intention du personnel chargé de la formation et de la vulgarisation.

2. Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement

13. Tandis qu'un grand nombre d'activités de la FAO sont axées sur le renforcement du rôle des femmes dans le développement durable, des efforts particuliers ont été consentis pour rechercher les liens entre les femmes rurales, l'environnement, la pauvreté et la démographie et assurer une sensibilisation à ce sujet.

Les femmes, la gestion des ressources naturelles et l'environnement

14. Un projet d'étude sur le rôle des femmes indigènes dans la gestion des ressources génétiques au Guatemala a été entrepris dans des zones où de petits paysans ont acclimaté et adapté des variétés de maïs. Une deuxième étude en projet sur l'accès des populations indigènes de Bolivie et du Mexique aux ressources écologiques productives traitera de l'accès des hommes et des femmes aux forêts et aux terres agricoles ainsi que de l'organisation du travail familial et communautaire pour l'exploitation de ces ressources.

15. Pour répondre aux souhaits du Gouvernement néerlandais, une mission chargée de formuler un projet sensible aux spécificités de chaque sexe intitulé Development of Indigenous Technical Knowledge and Practices for Natural Resources Management and Household Security in Communal Areas s'est rendue au Zimbabwe. Le projet vise à créer un mécanisme institutionnel et une méthodologie de recherche pour la conception de techniques et pratiques indigènes qui pourraient être prises en compte dans les politiques, programmes et plans d'action du Ministère de l'environnement et du tourisme et du Ministère de la terre, de l'agriculture et de la mise en valeur des ressources hydriques.

16. En 1994-1995, la Division des politiques et de la planification forestières a publié un document Guidelines: Integrating Gender Consideration into FAO Forestry Projects dans toutes les langues de la FAO. De plus, cette division accorde une attention particulière à la spécificité des sexes dans toutes ses publications et matériels audio-visuels. En 1994-1995, elle a publié notamment : Common Forest Resource Management (bibliographie annotée des ressources en Afrique, en Asie et en Amérique latine), Introducing Community Forestry (liste annotée de sujets et d'articles); un manuel de terrain intitulé Tree and Land Tenure: Rapid Appraisal Tools et une vidéo sous le titre : Qu'est-ce qu'un arbre? En 1994, la Division des ressources forestières a publié une monographie : "Le défi de l'aménagement durable des forêts : quel avenir pour les forêts mondiales?" L'ouvrage met en lumière les opportunités créatrices d'emploi dans le domaine des produits forestiers aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Un deuxième volume contenant des exposés sur ce sujet est en préparation.

17. Au Myanmar, la Division de la femme et de la participation populaire au développement apporte son soutien à quatre projets financés par le PNUD dans le cadre de l'initiative de développement humain; ces projets, axés sur la gestion des ressources naturelles et la spécificité des sexes, concernent le

développement durable de la mangrove, les parcelles communautaires pour le bois de chauffage, l'agriculture à faible rendement et la réhabilitation au plan de l'environnement de la zone sèche du pays.

Les femmes, la démographie et l'environnement

18. Une table ronde d'experts sur les femmes, la population et l'environnement en Asie du Sud-Est a été organisée du 2 au 6 mai 1994 dans les locaux du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok et a produit un rapport Environment, Women and Population: Technical Issues and Policy Guidelines for Agricultural and Rural Development in South-East Asia. Sous la supervision technique de la FAO, l'Institut de la population et du développement de Manille a élaboré un manuel Population Education Manual for Outreach Workers qui a été publié en 1994. Le manuel propose un éventail de méthodes permettant d'intégrer des éléments spécifiques à chaque sexe dans les programmes d'enseignement et de formation mis en oeuvre actuellement dans les zones rurales.

19. Au titre des arrangements actuels FAO/FNUAP pour la fourniture de services d'appui technique, la coopération avec les équipes d'appui de pays du FNUAP a porté notamment sur l'envoi d'une mission d'évaluation indépendante au Mozambique dans le cadre d'un projet OIT/FNUAP intitulé Strengthening of the Organization of Mozambican Women. La SDW a également établi des contacts avec les équipes d'appui du FNUAP pour l'Afrique de l'Est et pour les pays arabes. À ces deux occasions, on a diffusé les résultats obtenus récemment par la FAO et le FNUAP dans le domaine des femmes, de la population et du développement et jeté les bases d'une coopération ultérieure. La Division des ressources humaines des institutions et de la réforme agraire et la Division de la femme et de la participation populaire au développement ont continué d'apporter un appui technique à un projet du FNUAP en Chine The Mother and Child Health Care and Family Planning.

20. Une assistance technique a été fournie au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient au Caire pour la conceptualisation d'un document de politique sur les femmes, la population et l'environnement au Proche-Orient, qui sera élaboré en 1995. Dans le cadre des activités de la Division de la femme et de la participation populaire au développement visant à promouvoir la coopération avec les ONG, un séminaire sur les concepts et méthodes de la FAO permettant d'identifier les questions de fonds touchant aux femmes, à la population et à l'environnement a été organisé au Nucleo de Estudos da Mulher e Relações Sociais de Genero de l'Université de Sao Paulo au Brésil.

3. Sécurité alimentaire et nutrition

21. La FAO s'efforce d'appuyer la contribution des femmes à la sécurité alimentaire et à la nutrition, de renforcer leur rôle en tant que responsable au premier chef de l'état nutritionnel du ménage, créatrices de revenus et productrices de nourriture et d'améliorer l'accès à toutes les ressources nécessaires. La FAO accorde également une attention particulière aux propres besoins nutritionnels des femmes qui sont spécialement vulnérables lorsqu'elles sont célibataires, enceintes ou qu'elles allaitent.

Sécurité alimentaire

22. Le Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire de la Division des produits et du commerce international de la FAO tient compte des spécificités de chaque sexe lorsqu'il évalue et identifie les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire aux niveaux des ménages, des communautés et du pays et les solutions éventuelles à y apporter. En 1994-1995, la FAO a fourni ce type d'analyse à six pays d'Afrique, deux d'Asie et 12 d'Amérique latine. Elle fournit actuellement une assistance similaire au plan régional à l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), à l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et à la Zone d'échanges préférentiels pour les États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP). Pour toutes ces activités, la Division a également insisté pour que l'on recrute des femmes en tant que consultants ou contreparties nationales.

Nutrition

23. En 1994-1995, dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur la nutrition de 1992, la Division des politiques alimentaires et de la nutrition a aidé par le biais d'une assistance technique un certain nombre de pays à évaluer le degré de sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations et élaborer des plans d'action nationaux en faveur de la nutrition. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, la Division a organisé des consultations de spécialistes sur les besoins nutritionnels de l'homme, notamment la ventilation des besoins en fonction des sexes (femmes enceintes, mères allaitantes, etc.) et compte tenu d'autres paramètres spécifiques à chaque sexe. La Division a également contribué à des études de même nature sur les toxicoses alimentaires et élabore actuellement des directives visant à faire participer les femmes à la formulation de projets de nutrition.

Denrées alimentaires traditionnelles dans la sécurité alimentaire des ménages

24. La Division fait également beaucoup d'efforts pour promouvoir la sécurité alimentaire des ménages en renforçant le rôle des denrées traditionnelles sauvages ou domestiques sous-utilisées que les femmes rurales sont presque invariablement chargées d'identifier, d'utiliser ou de conserver. Ces denrées sont particulièrement importantes dans les pays à déficit vivrier où elles permettent de limiter les carences en vitamines et en minéraux, en diversifiant les régimes alimentaires, et d'améliorer la situation économique des ménages pauvres, notamment les femmes. Souvent polyvalentes, elles peuvent aussi servir de médicaments ou de teintures. En général, elles sont plus aptes à tirer parti de conditions agro-écologiques locales et sont plus résistantes que les cultures introduites à la sécheresse, aux ravageurs ou à la maladie. Le fait de reconnaître l'existence de ressources biologiques aussi exceptionnelles est également avantageux dans la mesure où cela incite davantage la population à préserver la diversité biologique, domaine dans lequel des femmes jouent un rôle déterminant.

25. Dans un projet au Niger, par exemple, la Division met l'accent sur la consommation de denrées locales riches en vitamine A pour lutter contre la

cécité et autres maladies dues aux carences. Réunies en groupes, les femmes ont la possibilité de se familiariser avec les nouvelles techniques de séchage solaire et de recevoir une formation dans un certain nombre de domaines connexes, notamment la nutrition, l'alphabétisation et la gestion du crédit. La Division coopère également avec les vendeurs de denrées traditionnelles de la rue dans l'ensemble de l'Afrique, où 80 % d'entre eux sont des femmes.

B. Formation à l'analyse des questions liées aux spécificités des sexes

26. Si les femmes doivent participer aux efforts de développement et en bénéficier, il convient de sensibiliser les spécialistes et les décideurs aux problèmes que posent les spécificités sexuelles et il faut développer dans les pays et au sein du système des Nations Unies des capacités pour permettre la conception et la réalisation de projets, de programmes et d'orientations qui s'attaquent à ces problèmes. La formation est donc une priorité à tous les niveaux.

1. Programme de formation à l'analyse socio-économique et à l'analyse des spécificités de chaque sexe (SEGA)

27. Comme l'indique le dernier rapport d'activités, la FAO, en coopération avec le PNUD et la Banque mondiale, a lancé un Programme de formation à l'analyse socio-économique et à l'analyse des spécificités de chaque sexe (SEGA). Le Programme continue dans le cadre d'une coopération entre la FAO, l'OIT, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, le PNUD et UNIFEM, avec l'aide d'USAID et du Gouvernement néerlandais.

28. L'objectif fondamental du programme SEGA est de promouvoir un nouveau modèle de formulation de programmes de développement fondés sur les intéressés. La FAO a conçu un cadre conceptuel qui intègre une macro et une micro SEGA (inter ou intra-ménages) fondée sur la participation des intéressés et la résolution des conflits et qui est actuellement opérationnel grâce au SEGA Field Manual; celui-ci sera complété par une série non limitée de suppléments techniques, qui serviront de guides sectoriel et sous-sectoriel pour appliquer le modèle SEGA. Les suppléments comporteront de nombreuses références au manuel des activités de terrain, de sorte que les futures utilisateurs, notamment les spécialistes et les planificateurs sectoriels qui identifient et conçoivent les programmes et projets de développement pourront facilement retrouver toutes les informations nouvelles.

29. À ce stade, les principaux chapitres du manuel de terrain sont à l'état d'avant-projet, et l'OIT met au point actuellement des modules de formation. La Division de la femme et de la participation populaire au développement prévoit de commencer à tester ces modules début 1996.

2. Matériels de formation à l'analyse des spécificités de chaque sexe

30. Outre SEGA, la FAO a participé à la préparation d'autres matériels de formation dans ce domaine. Par exemple, la Division des politiques et de la planification forestières aide l'ONG régionale Mujer y Desarrollo à élaborer un

paquet formation différentielle pour l'Amérique centrale. De même, la Division, en coordination avec des projets FAO en Amérique latine, prépare en langue espagnole un guide de terrain pour la conception et l'exécution de projets concernant les femmes et la foresterie communautaire, en vue de préparer la formation du personnel de terrain en 1996-1997.

31. En 1994, la Division des industries de la pêche a produit une vidéo de formation et d'information Gender in Rural Fisheries axée sur le rôle des hommes et des femmes, l'utilisation du temps, l'accès à la formation et les priorités et besoins en matière de pêche. Cette vidéo explique en outre comment formuler un projet sur la pêche intégrant les questions liées aux spécificités de chaque sexe et quels sont les rapports avec l'environnement et les questions politiques et socio-économiques plus générales.

3. Information liée à la spécificité de chaque sexe

32. Un aspect important de la formation en cours d'emploi destinée aux spécialistes est de les informer sur les principales questions liées aux spécificités de chaque sexe – ou de les y sensibiliser davantage – par le biais de documents de référence, d'ateliers et de séminaires. À cet égard, un numéro de 1994 de la Revue mondiale de zootechnie de la FAO sur le développement laitier a consacré trois articles exclusivement aux questions liées aux spécificités des sexes dans l'élevage du bétail. En 1995, la Division de la femme et de la participation populaire au développement a publié une étude Study on the Role of Women in Indian Dairy Cooperatives destinée à sensibiliser la population à la question des spécificités des sexes dans le domaine laitier. La Division a également demandé à l'Association mondiale des femmes vétérinaires de préparer une étude de cas Local Knowledge in Animal Health and Production Systems – Gender Perspectives en Bolivie alors que la Division de la production et de la santé animales a réalisé, en collaboration avec l'Association des vétérinaires du Kenya et l'Université Sokoine de Tanzanie, des études similaires au Kenya. La Division a également inscrit cette question à l'ordre du jour d'un séminaire sur le développement laitier, organisé par la FAO à Harare en 1994.

33. En 1994, le Groupe de spécialistes du génie agricole de la Division des services agricoles de la FAO a consacré une des trois journées de sa session à la question des spécificités des sexes dans la mise au point et le transfert de technologies. Pour accroître la participation des femmes aux organismes ruraux, la Division de la femme et de la participation populaire au développement a financé un atelier intitulé Workshop on the Role of Women in Farmer Self-Help Organizations in West Africa avec l'International Cooperative Alliance's West Africa Regional Office ainsi que deux études : Study on the Role of Women in Rice Production/Marketing Cooperatives in Bolivia et Study on the Role of Women in Rural Trade Unions in Latin America.

C. Appui et avis aux États membres en matière de politique tenant compte des spécificités des sexes

34. Ce domaine couvre toute une vaste gamme d'activités, notamment l'amélioration de la base de données pour les décisions de politique influençant directement la formulation de politiques, et renforcement des mécanismes d'intégration des femmes au développement.

1. Amélioration des statistiques

35. En se fondant sur les activités menées par la Division de la femme et de la participation populaire au développement et la Division de statistique en 1991-92 et sur les résultats des études de cas de la Division de statistique, du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale et du Bureau régional pour le Proche-Orient terminées en 1993 sur la ventilation des données du recensement agricole selon les sexes dans sept pays du Proche-Orient, la Division de statistique prépare un manuel qui sera publié au cours du prochain exercice biennal sous le titre "Programme de recensement mondial de l'agriculture de l'an 2000". Les directives figurant dans le supplément au manuel ont pour but d'améliorer la ventilation par sexe des données sur les ressources humaines provenant des recensements agricoles. Lors de la réunion régionale de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, organisée à Manille en 1994, le personnel de la Division de statistique a diffusé les informations qu'il avait recueillies grâce à la présentation d'un document Statistics on Women Obtained through National Agricultural Censuses and Surveys.

36. La Division de statistique a également présenté ses conclusions sur les méthodes à adopter concernant les questions de spécificités des sexes et l'utilisation du temps à la quinzième réunion de l'International Association for Time Use Research, ainsi qu'à la réunion sur le projet d'utilisation du temps de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies.

37. Au niveau régional, le Bureau régional pour l'Europe a lancé, en coopération avec la Division de la femme et de la participation populaire au développement, un projet de deux ans destiné à fournir des bases de données agricoles tenant compte des spécificités des sexes et des profils de pays à ceux qui sont chargés de définir les orientations et les programmes dans les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI). Le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale a également lancé un programme visant à constituer des bases de données statistiques sur les activités et les conditions de travail des femmes dans le secteur agricole pour l'ensemble des pays africains, qui seront mises à la disposition des décideurs et des planificateurs de ces pays. Ce bureau coopère également avec les services nationaux de statistiques du Togo et du Bénin pour améliorer les systèmes de collecte des statistiques sur l'agriculture afin de recueillir des informations plus intéressantes sous l'angle de spécificités de chaque sexe. Le Togo a déjà commencé à modifier dans ce sens ses publications périodiques sur l'agriculture.

38. Au Proche-Orient, la FAO a élaboré un projet visant à mieux tirer parti des données, sur le développement agricole et rural, ventilées selon les sexes que fournissent les recensements et les enquêtes agricoles. Au titre de ce projet, des études de cas pour améliorer la ventilation des données selon les sexes ont été préparées pour plusieurs pays du Proche-Orient (Égypte, Iran, Pakistan, Soudan, Syrie, Tunisie et Turquie). Les rapports ont été examinés lors d'un atelier organisé au Caire du 26 au 28 juillet 1994, et les résultats ont permis de formuler des directives dans ce domaine qui seront utilisées pour des activités analogues dans d'autres pays du Proche-Orient et d'autres régions du monde.

39. D'autres divisions techniques s'efforcent d'englober ou d'améliorer les statistiques ventilées selon les sexes. Par exemple, la Division de l'analyse des politiques termine actuellement ses travaux sur le système informatique K2, qui aidera à évaluer l'impact de toute une série de politiques agricoles sur des variables déterminantes et à traiter des données sur la population active, la distribution du revenu, la nutrition et la démographie, décomposées en fonction des sexes. Le Département des pêches de la FAO a modifié son questionnaire afin que les bureaux de statistiques nationaux présentent leurs informations sur la population dans le secteur halieutique de façon à inclure des chiffres ventilés par sexe pour toutes les branches d'activité. Par ailleurs, le Département des pêches a créé un système informatisé permettant de faciliter la diffusion de ces données.

2. Influencer la formulation des politiques

40. Pour aider les pays du Proche-Orient à apporter les ajustements structurels nécessaire à l'équilibre entre croissance économique et satisfaction des besoins des femmes rurales, le Bureau régional pour le Proche-Orient a créé des groupes régionaux de recherche qui sont chargés de fournir des données sur des questions comme la croissance des ménages ayant à leur tête une femme ou l'incidence des migrations masculines sur le rôle et la charge de travail des femmes. Pour faciliter le dialogue et les conseils en matière de politique sur les questions d'intégration des femmes au développement/spécificités des sexes, le Bureau a produit en 1994 un bulletin trimestriel, WIDILOGUE, qui a attiré de nombreux lecteurs, notamment chez les responsables politiques. De même, le Réseau pour l'Amérique latine et les Caraïbes, créé en 1993 et qui compte désormais 24 pays membres, traite de ces questions dans son bulletin annuel Redes.

41. La FAO a aidé le Centre de recherche en économie rurale du Ministère de l'agriculture de Chine à conduire une étude dans six provinces pour étudier les facteurs liés aux spécificités des sexes dans l'agriculture des ménages et la production d'aliments. Ces deux études ont été entreprises dans le cadre d'un projet SAT-1 en Chine; l'Institut de sociologie s'est concentré sur les effets pour les femmes rurales des migrations vers les villes en période de réforme vers l'économie de marché alors que le Centre de recherche chinois sur la population a étudié les variations démographiques et les différences régionales sous l'angle des spécificités de chaque sexe. Les conclusions ont été communiquées lors d'un symposium régional organisé en 1995 par le Gouvernement chinois, le PNUD et la FAO.

42. La Division de l'information a conseillé les gouvernements de la République centrafricaine, des Comores, du Congo et de la Guinée-Bissau sur les politiques nationales de communication au profit du développement, en s'attachant en particulier aux problèmes des femmes rurales. Elle a également entrepris des recherches qualitatives et des études de base du point de vue des spécificités de chaque sexe pour déterminer comment les stratégies et les politiques de communication peuvent contribuer à l'émancipation des femmes.

43. En 1994-1995, la Division de la production végétale et de la protection des plantes a organisé à l'intention des décideurs politiques et des scientifiques de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique de l'Est des ateliers sur les politiques

permettant d'améliorer l'horticulture et la sécurité alimentaire des ménages, en tenant compte en particulier du rôle des femmes.

44. La Division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire et la Division de la femme et de la participation populaire au développement ont aidé le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam à formuler des politiques sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural. Huit instituts nationaux ont préparé des documents techniques et organisé un colloque national à Hanoi en 1994. Le Ministère de l'agriculture et le Comité national chargé de l'émancipation des femmes au Viet Nam rédigent actuellement des projets d'orientation politique. Également en 1994, la FAO a publié "Politique et stratégie de développement en faveur des femmes rurales", qui analyse la coopération entre la FAO et les États membres africains, pour faciliter la formulation de politiques visant à intégrer les femmes rurales dans le développement agricole.

3. Améliorer les mécanismes d'intégration des femmes au développement

45. En 1994-1995, la majorité des demandes d'assistance en matière de politique adressées à la Division de la femme et de la participation populaire au développement concernait la création ou le renforcement de mécanismes d'intégration des femmes au développement au niveau national, et notamment la formation du personnel à la gestion, à l'organisation et aux problèmes liés aux spécificités des sexes; la création de mécanismes de coordination entre les unités d'intégration des femmes au développement et les autres organes gouvernementaux et les ONG; la formulation de stratégies et de plans d'action nationaux. Les activités de la FAO dans ces domaines sont présentées dans un document récent sur les mesures liées prises à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

IV. MESURES D'INTÉGRATION NOVATRICES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN

46. La présente section concerne plus particulièrement les activités entreprises par la FAO pendant l'exercice biennal pour encourager l'intégration des questions d'intégration des femmes au développement/spécificités des sexes dans les travaux de l'organisation et pour des États membres. Elle examine également les mesures positives au sein de la FAO.

A. Révision du plan d'action

47. À la demande de la vingt-septième Conférence, la FAO a réexaminé les objectifs du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement de la FAO (1989-1995). Malgré l'impact du Plan existant, mis en lumière dans le présent rapport d'activité ainsi que dans les trois précédents, l'examen réalisé a montré que le Plan a besoin d'être révisé aussi bien sur le plan opérationnel que sur les questions de fond. Bien plus important encore, il a été recommandé de clarifier et de limiter le champ d'application du Plan et de ses priorités afin de concentrer les ressources limitées sur des objectifs réalistes, de mieux adapter les priorités aux domaines d'activité fondamentaux de la FAO et à des objectifs mesurables et de définir des indicateurs mesures pour faciliter le

suivi des progrès et l'établissement des rapports. La révision a été jugée opportune puisque la direction, la structure organisationnelle, les politiques et les priorités de la FAO ont évolué et changé au cours des deux dernières années.

48. Le plan d'action révisé pour l'intégration des femmes au développement (1996-2001) supprime huit domaines prioritaires, ainsi que de nombreuses activités difficiles à surveiller et trop globales pour être menées à bien efficacement. En lieu et place, le Plan révisé (C 95/14, Supplément 1) met en évidence trois objectifs stratégiques permettant de promouvoir l'égalité des sexes en parvenant à un développement durable dans des domaines fondamentaux de la FAO et préconise quatre grands secteurs d'activités interdépendantes pour atteindre ces trois objectifs. Il en résulte une approche de programmation plus systématique qui permettra à la FAO de concentrer ses ressources humaines et financières sur des objectifs plus réalisables et mesurables. Le Plan révisé supprime également les cinq priorités administratives antérieures favorables à la création de mécanismes plus efficaces pour fournir des conseils sur la mise en oeuvre du Plan, assurer le suivi et l'établissement des rapports et atteindre les objectifs visant des opportunités d'emploi égales.

49. La méthode de révision du Plan d'action adoptée a permis de rendre le processus de révision aussi participatif que possible. D'abord, les directeurs de division et les responsables de haut niveau se sont réunis pour discuter des révisions proposées et il a été décidé que chaque division technique formulerait, en coopération avec la Division du personnel, un programme d'action d'intégration des femmes au développement à moyen terme (1996-2001), officiel et interne. En outre, le Service de l'intégration des femmes au développement qui assure la coordination a organisé des consultations d'une demi-journée avec le personnel des 65 services dans les 25 divisions chargées de la mise en oeuvre technique du Plan. En troisième lieu, pour faciliter la participation des femmes rurales dans leurs propres domaines de compétence, les divisions et services techniques ont proposé des programmes d'action d'intégration des femmes au développement comportant des objectifs, des activités, des résultats et des indicateurs de suivi réalistes. Les propositions ont ensuite été développées et soumises au Service de l'intégration des femmes au développement et au Service d'évaluation pour examen avant d'être finalisées. Enfin, la Division de la femme et de la participation populaire au développement a harmonisé les programmes préparés par les divisions et les a inclus dans le Plan d'action de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement rural, 1996-2001. Ce plan permet d'orienter l'exécution du mandat de la FAO lié aux Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 et au Programme d'action adopté à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995.

B. Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

50. La FAO a entrepris des activités de grande envergure pour renforcer la participation des femmes rurales à la préparation et au suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. En 1994, dans le cadre de la phase I du projet d'assistance aux femmes rurales dans les activités préparatoires de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la FAO a fourni un appui technique et financier à 16 pays dans le cadre des préparatifs de la Conférence de

/...

Beijing : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Caraïbes orientales, Congo, Égypte, El Salvador, Honduras, Liban, Namibie, Ouganda, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Tunisie et Zimbabwe. Des missions supplémentaires ont été envoyées au Népal, au Niger et au Rwanda afin de faciliter les préparatifs de la Conférence au niveau national.

51. Au titre de la phase I, la FAO a aidé les ministères de l'agriculture et les organismes travaillant avec les femmes dans les différents pays à réaliser une analyse détaillée des informations disponibles sur les femmes rurales, à établir des rapports sectoriels sur les femmes rurales qui seront inclus dans le rapport présenté par chaque pays à la Conférence de Beijing, et à organiser des ateliers pour examiner les problèmes graves touchant les femmes rurales, que les rapports sectoriels auront mis en évidence. Ces rapports devraient également servir de documents de travail pour la promotion du rôle des femmes rurales au sein des ministères de l'agriculture et dans les organismes nationaux travaillant avec les femmes.

52. Les activités de la phase II du programme visent à renforcer les capacités nationales pour mener à bien la Plate-forme d'action adoptée à la Conférence mondiale sur les femmes. Pour le moment, le Gouvernement norvégien appuie les activités de la phase II en Namibie, au Népal et en République-Unie de Tanzanie, et la FAO continue de rechercher le soutien de donateurs pour des activités analogues dans les autres pays qui ont participé à la phase I du programme.

53. Une aide technique a été également fournie au niveau régional pour l'élaboration de programmes d'action régionaux qui ont été présentés à la Conférence, et la FAO a participé à toutes les conférences préparatoires régionales organisées par les commissions économiques.

54. En Afrique, un rapport de synthèse régional a été préparé sur la base des rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural de neuf pays africains (Bénin, Burkina Faso, Congo, Maroc, Mauritanie, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Zimbabwe). Pour la région Asie et Pacifique, la FAO a également préparé des études socio-économiques sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural en Chine et au Viet Nam ainsi qu'un document sur les femmes et les petites entreprises basées sur l'agriculture, traitant en particulier du crédit et de la formation en Asie, aux fins de distribution à la Conférence.

55. En Europe, la FAO a lancé un projet destiné à regrouper des données et des informations et à élaborer des profils de pays sur le rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural des pays d'Europe centrale et orientale. Sur la base des résultats, un rapport de synthèse régional a été préparé et présenté à Beijing. Dix pays au total ont participé à cet effort : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

56. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la FAO a aidé à la préparation de rapports sectoriels sur les femmes rurales en Bolivie, au Honduras, au Mexique, au Paraguay, au Pérou et au Venezuela. Le document Femmes rurales en Amérique latine et aux Caraïbes, préparé avec l'appui de la FAO, a été intégré au rapport régional présenté à Beijing. La FAO a également publié une étude de cas sur les

femmes en Amazonie péruvienne qui analyse la situation et le rôle des femmes dans le contexte social et économique de cette zone.

57. Dans le cadre du Programme d'action régional en faveur des femmes dans l'agriculture au Proche-Orient, un appui à l'établissement des rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural a été fourni à 17 pays : Chypre, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Pakistan, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Turquie et Yémen. La synthèse des rapports du Programme a servi d'apport régional à la Conférence de Beijing et les recommandations ont été traduites en un plan d'action en faveur des femmes dans l'agriculture au Proche-Orient couvrant la décennie 1996-2005. En outre, la FAO a élaboré un document sur le rôle des femmes dans la gestion des ressources et l'environnement dans la région du Proche-Orient, qui a été distribué à Beijing.

58. Au niveau international, la FAO a entrepris des activités visant à garantir que les questions importantes, comme la sécurité alimentaire, les migrations, la dégradation de l'environnement et autres problèmes qui ont un fort impact sur les femmes rurales et les communautés, ont été examinées à la Conférence de Beijing. L'organisation a préparé du matériel d'information spécialisé, y compris des notes d'information sur les pays, pour transmettre aux participants de la Conférence des messages simples et concis sur le rôle des femmes rurales dans l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. La FAO a également préparé une bibliographie annotée sur les femmes, l'agriculture et le développement rural et rédigé un rapport d'activités exposant le soutien qu'elle apporte aux femmes rurales et le programme d'intégration des femmes dans le développement. Les deux documents ont été distribués à la Conférence de Beijing.

59. La FAO a également coordonné ses activités avec divers programmes et initiatives conjoints des Nations Unies en participant aux réunions interinstitutions, notamment la Commission de la condition de la femme, les réunions du groupe Intégration des femmes au développement du Comité d'aide au développement (OCDE) et de nombreuses réunions d'experts et consultations informelles. La FAO a également élaboré un chapitre sur l'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles pour la mise à jour de l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement de 1994 et elle a pris part à l'élaboration du chapitre sur l'accès des femmes au crédit et aux institutions financières. De plus, la FAO a participé à la campagne mondiale d'information concernant la Conférence en distribuant et en complétant, en cas de besoin, le matériel fourni par le Département de l'information de l'ONU.

60. La FAO a fourni un appui à la Fédération internationale des producteurs agricoles pour l'élaboration d'un document From the Women Farmers' Perspective: A Synthesis of the Results of the Regional Preparatory Meetings for the Fourth World Conference on Women. Ce document a été présenté à une Consultation technique d'agricultrices en mars 1995, qui a eu lieu pendant la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, dernière réunion préparatoire avant Beijing.

61. En outre, la FAO a organisé une campagne d'information interne pour informer le personnel sur la Conférence et les encourager à participer aux activités préparatoires. La FAO a également publié régulièrement des mises à jour et des notes d'information sur les préparatifs de la Conférence et sur son propre programme d'activités préparatoires, qui ont été envoyées aux États membres et distribuées dans l'organisation.

C. Mesures positives en faveur des femmes

62. Des progrès ont été enregistrés depuis la Conférence de 1993, mais il faut reconnaître que l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies (35 % d'effectifs féminins dans la catégorie des administrateurs avant 1995) n'a pas été atteint. La recherche de candidates qualifiées pour des postes techniques spécialisées de la FAO reste difficile en dépit de l'aide apportée par les gouvernements des États membres qui encouragent les ressortissantes possédant les qualifications requises à postuler. Seulement 22 % environ des candidatures reçues pour les postes vacants pourvus en 1993 émanaient de femmes même si elles ont représenté 25 % des personnes sélectionnées. Des efforts constants sont donc nécessaires pour encourager les femmes qualifiées à présenter leur candidature. Malgré ces obstacles, certaines améliorations ont eu lieu puisque la proportion de femmes de la catégorie des administrateurs travaillant au siège est passée de 10,7 % en 1991 à 20,4 % en 1994, de 9,3 à 10,3 dans les bureaux régionaux et de 4,1 à 8 dans les représentations de la FAO et pour les postes de terrain.

63. Le nombre de femmes occupant des postes plus élevés a augmenté pendant les trois exercices biennaux, particulièrement en ce qui concerne la classe P-4, puisqu'au siège, ce nombre est passé depuis 1989 de 34 à 67, et qu'il représente maintenant 9,4 % du total des effectifs de cette classe; à la classe P-5, le nombre de femmes est passé pendant la même période de 14 à 22 et représente 7,9 % du total. Sept femmes sont actuellement directeurs, soit une proportion de 5 %. S'il est indéniable que le pourcentage de femmes dans cette catégorie doit être amélioré, s'agissant des classes inférieures, le chiffre est beaucoup plus homogène. Fin 1994, les femmes représentaient 46,2 % des effectifs de la classe P-3 et 46 % de la classe P-2.

64. Le Plan d'action révisé confirme l'importance des mesures positives en faveur des femmes, tant au niveau du cadre organique que des consultants. Les activités prévues consistent notamment à mettre à jour et à étoffer les fichiers de consultants et à étudier des politiques en matière de personnel garantissant qu'aucun obstacle fortuit ne vienne contrecarrer la réalisation des objectifs qui ont été fixés dans cet important domaine.

V. PROJETS DE DÉCISION

65. Compte tenu de l'examen qui précède, la FAO formule à l'intention de la Conférence les recommandations suivantes :

a) Au vu des progrès signalés dans les domaines prioritaires du Plan d'action depuis son adoption en 1989 par la Conférence, elle recommande que la Conférence adopte le quatrième rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action;

/...

b) Eu égard au caractère assez exceptionnel des programmes d'action des diverses divisions techniques de la FAO, elle recommande de soumettre le cinquième rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action à la trentième Conférence en 1999 et que les rapports traitent en particulier des progrès réalisés pendant les deux derniers exercices biennaux pour atteindre les objectifs des divers programmes;

c) Enfin, elle recommande que la Conférence adopte le Plan d'action révisé de la FAO pour l'intégration des femmes au développement. Ce plan serait mis en oeuvre entre 1996 et l'an 2001, mais la FAO pourra le modifier en fonction de l'évolution des événements et des situations, à la demande des conférences successives qui auront lieu pendant cette période.
